

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

20
23



Contenu

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Quelques mots des secrétaires généraux	3
Nos engagements en faveur de la diversité et de l'inclusion	4
Nos chiffres	6
Nos engagements en faveur de l'environnement	9

BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI

Nos actions au service d'une économie durable et de l'emploi	11
L'accent sur la cohésion interne	12
Vers une économie « exemplaire »	13
Un système plus accessible pour le congé-éducation payé	14

BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX

Nos actions au service des Pouvoirs locaux	16
Coordination des « Futurs de Bruxelles »	17
Création de la direction Subventions et Égalité	18
Travail sur le décumul des fonctions	19

BRUXELLES SYNERGIE

Nos actions au service d'un fonctionnement efficient	21
Le Single Service Point	22
Le projet Iris Tower 2.0	23
Coordination du programme OPTIris	24

BRUXELLES LOGEMENT

Nos actions au service de logements de qualité pour tous-tes	26
16 contrats logement entre communes et Région	27
Droit de préférence du locataire en cas de vente	28
La prévention, au coeur de la réforme de la procédure d'expulsion	29

BRUSSELS INTERNATIONAL

Nos actions au service des relations extérieures	31
Les Brussels Days en Espagne	32
L'état d'avancement de la programmation FEDER 2021-2027	33
Le Brussels Urban Summit	34

BRUXELLES FINANCES ET BUDGET

Nos actions au service des finances régionales	36
Assurer la transparence des finances publiques...	37
... et améliorer le Contrôle de gestion	38
Maintien de la notation de Standard & Poor's	39

BRUXELLES CONNECTIT

Nos actions au service d'une stratégie informatique et numérique globale	41
Une gestion centralisée des processus et demandes de subsides	42
Une stratégie régionale omnicanale	43
Le Numérique Responsable	44

BRUXELLES MOBILITÉ

Nos actions au service d'une meilleure mobilité	46
Enquête sur les déplacements des Bruxellois-es	47
Création d'une unité régionale de contrôle de l'exploitation de la voirie et du transport	48
14 000 arbres et plantations pour la zone du canal	49

Quelques mots des secrétaires généraux



Julie Fiszman
Secrétaire générale

Gerd Van Den Eede
Secrétaire général adjoint

Cher·e lecteur·rice,

Vous êtes curieux·se de savoir ce que le Service public régional de Bruxelles (SPRB) a réalisé au cours de l'année écoulée ? Dans ce rapport d'activités, nous vous présenterons quelques-unes de nos principales réalisations en 2023.

Le SPRB est actif dans différents domaines et mène quotidiennement des projets ayant un impact direct pour les habitant·e·s, entreprises et associations de la Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, nous travaillons non seulement dans des secteurs spécifiques tels que le logement, l'emploi, l'économie et la mobilité, mais nous coordonnons également des matières transversales telles que l'informatique, les finances et les affaires internationales.

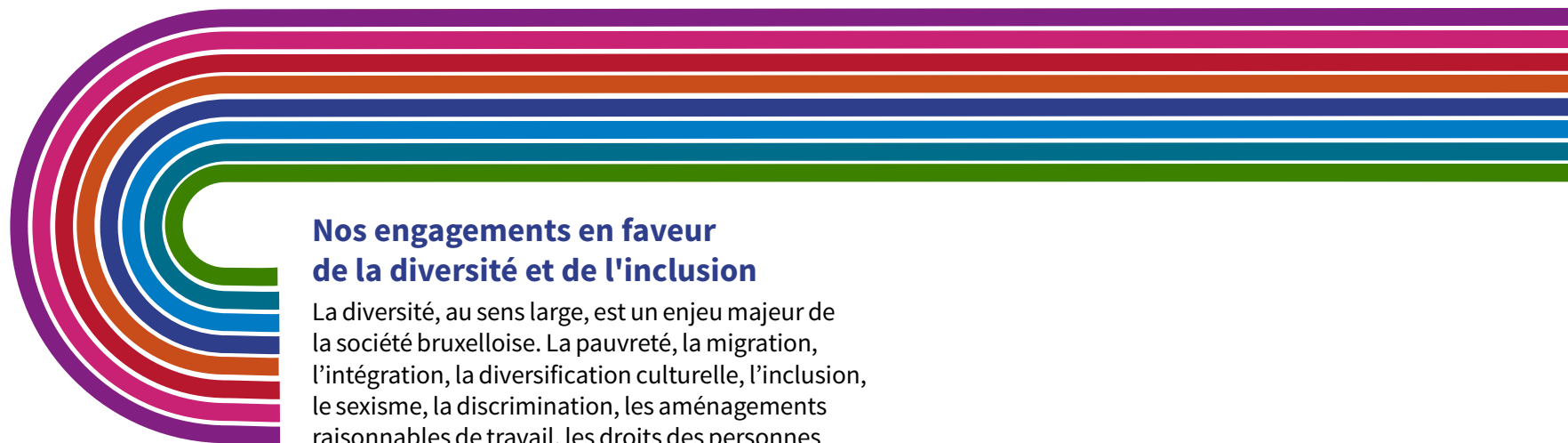
Dans notre rapport, vous trouverez des explications sur la réforme de la procédure d'expulsion, visant à mieux soutenir les locataires, ainsi que sur le soutien financier supplémentaire que nous avons offert aux entreprises qui contribuent aux objectifs environnementaux et sociaux. Vous découvrirez également que les contrôles liés à la mobilité ont été optimisés, grâce à la création d'une unité régionale de contrôle de l'exploitation de la voirie et du transport, et que la Nouvelle loi communale a été réformée.

Dans le cadre d'une stratégie informatique et numérique globale, nous avons travaillé sur un système de gestion centralisée des subsides et sur une « stratégie omnicanale » pour améliorer les services fournis. En 2023, nous avons également élaboré un système financier plus transparent et amélioré le contrôle de gestion.

Côté international, avez-vous entendu parler du Brussels Urban Summit (BUS) ? Celui-ci a rassemblé plus de 1 400 expert·e·s et décideur·euse·s politiques pour œuvrer en faveur de villes durables et vivables.

Enfin, intéressons-nous à l'ambitieux programme d'avenir OPTIris et au projet Iris Tower 2.0 grâce auxquels nous contribuons à une meilleure utilisation des bâtiments administratifs et qui ne sont que quelques exemples de notre engagement en faveur de l'optimisation de l'administration publique.

Nous sommes donc très fier·e·s, une fois de plus, de vous présenter le travail de l'ensemble de nos collaborateur·rice·s et nous vous souhaitons une bonne lecture.



Nos engagements en faveur de la diversité et de l'inclusion

La diversité, au sens large, est un enjeu majeur de la société bruxelloise. La pauvreté, la migration, l'intégration, la diversification culturelle, l'inclusion, le sexisme, la discrimination, les aménagements raisonnables de travail, les droits des personnes LGBTQIA+ ou encore l'identité de genre font quotidiennement la une des médias et suscitent l'intérêt de tous·tes les acteur·rice·s des secteurs administratifs, sociaux et politiques.





Il est important de considérer Bruxelles comme un vivier de travailleurs et travailleuses potentiel·le·s caractérisé par une grande diversité. Le Service public régional de Bruxelles (SPRB), en tant qu'institution au service des Bruxellois·es, est appelé à remplir un rôle exemplaire au sein de la Région dans le domaine de la diversité et de l'inclusion.

Au sein de l'organisation, un manager Diversité et une cellule Diversité sont ainsi chargés de mettre en œuvre la politique gouvernementale de Diversité et de lutte contre les discriminations, en collaboration étroite avec la Commission d'Accompagnement Diversité.

En juillet 2023, les secrétaires généraux ont accueilli l'ASBL Open@Work pour la signature du Mémoire of Understanding (MoU), marquant un engagement renouvelé en faveur de politiques inclusives durables. Le SPRB a ainsi réaffirmé son soutien à la lutte contre les discriminations, en particulier à l'égard des personnes queer, définies comme ne correspondant pas au modèle dominant hétéronormatif.

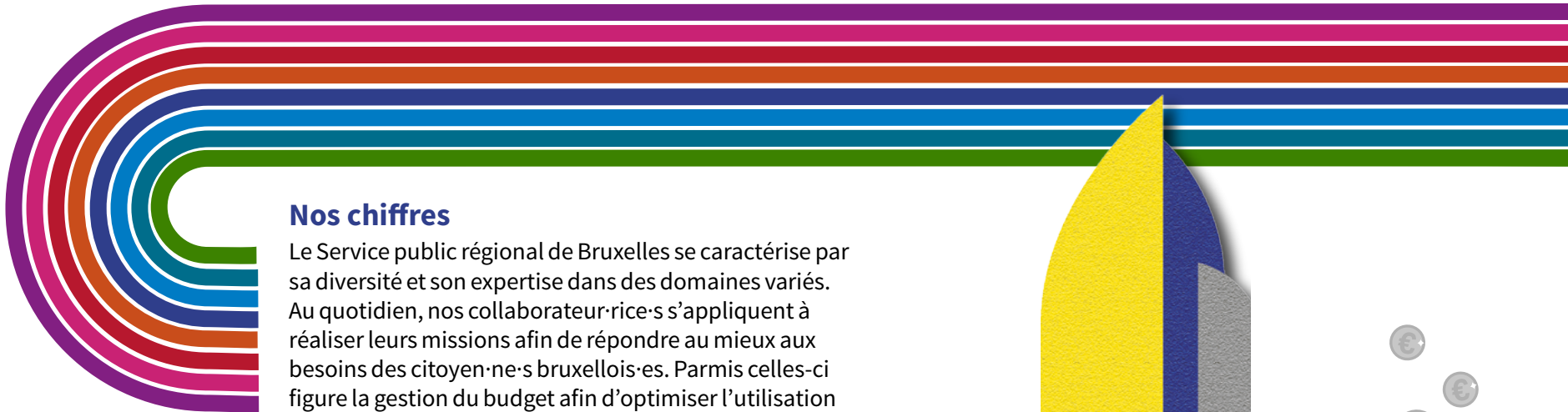
En adhérant au MoU, le SPRB officialise son intégration au réseau de Open@Work, une association axée sur la promotion de politiques inclusives, en faveur de la communauté queer, à la fois dans le secteur public et privé. Cette collaboration vise à créer des réseaux inter-entreprises au sein des organisations pour partager des conseils, des idées et de bonnes pratiques favorisant une plus grande ouverture et tolérance.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du [plan Diversité 2023-2024](#) du SPRB.

La secrétaire générale exprime sa conviction que ce partenariat va au-delà de la symbolique, transformant l'institution en une entité plus ouverte, diverse et tolérante. En soutenant ces actions concrètes, le SPRB s'efforce de consolider son engagement en faveur de la diversité et de contribuer à la création d'un environnement inclusif et égalitaire.

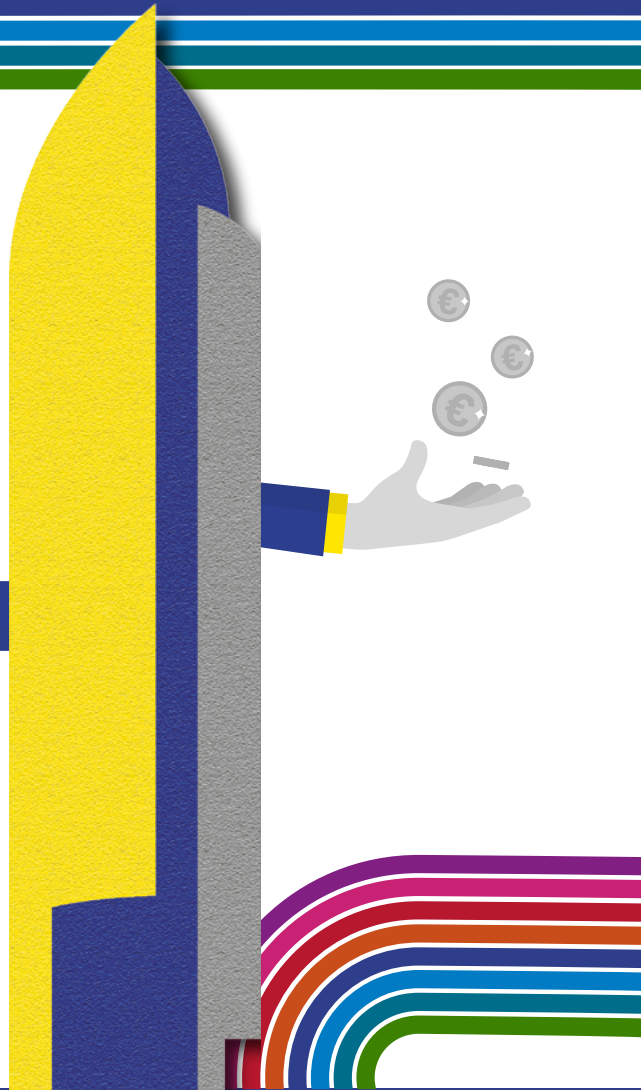
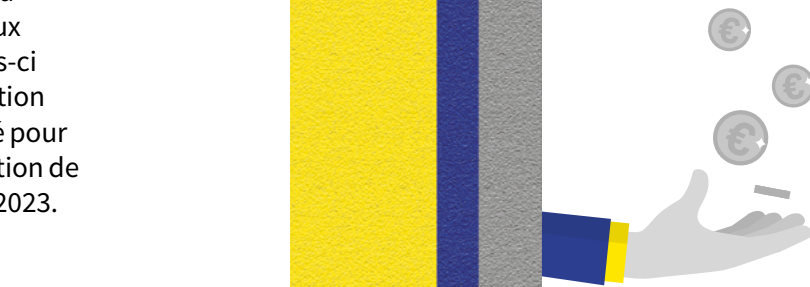
Julie Fizman





Nos chiffres

Le Service public régional de Bruxelles se caractérise par sa diversité et son expertise dans des domaines variés. Au quotidien, nos collaborateur·rice·s s'appliquent à réaliser leurs missions afin de répondre au mieux aux besoins des citoyen·ne·s bruxellois·es. Parmi celles-ci figure la gestion du budget afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de garantir des services de qualité pour l'ensemble des citoyen·ne·s. Découvrez la composition de nos équipes ainsi que le budget détaillé de l'année 2023.



UN REGARD DÉTAILLÉ SUR LA
COMPOSITION DE NOS ÉQUIPES.



1 575
AGENT·E·S

416

CONTRACTUEL·LE·S



1 159

STATUTAIRES



RÉPARTITION / ADMINISTRATION

BRUXELLES MOBILITÉ • **493**
BRUXELLES CONNECTIT • **31**
BRUXELLES FINANCES ET BUDGET • **121**
BRUSSELS INTERNATIONAL • **76**
BRUXELLES LOGEMENT • **148**
BRUXELLES SYNERGIE • **362**
BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX • **104**
BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI • **240**



43

ÂGE
moyen



NIVEAU D'ÉTUDES

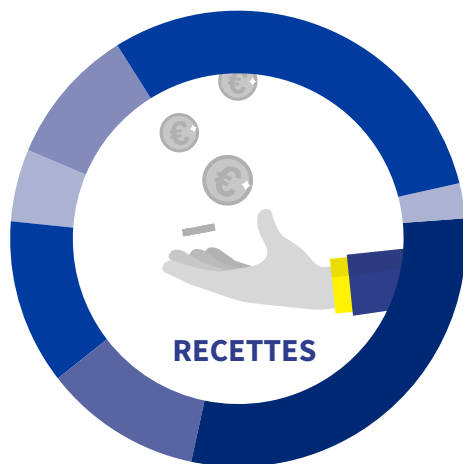
UNIVERSITAIRE • **733**
BACHELIER • **365**
SECONDAIRE SUPÉRIEUR • **331**
PAS DE DIPLÔME EXIGÉ • **146**

1 311

AGENT·E·S
TÉLÉTRAVAILLANT

770
hommes

805
femmes



30,1 %
Impôts régionaux

2,4 %
Taxes régionales

29,7 %
IPP régional + mécanisme solidarité

11,2 %
Compétences transférées 6ème réforme de l'Etat

11,6 %
Juste financement des institutions bruxelloises

5,2 %
Recettes de l'Agglomération

9,7 %
Autres recettes

20,2 %
Gestion des institutions régionales

12,7 %
Soutien aux pouvoirs locaux

18,4 %
Emploi et développement économique

2,2 %
TIC et recherche scientifique

21,6 %
Mobilité et transport

7,8 %
Environnement et propreté publique

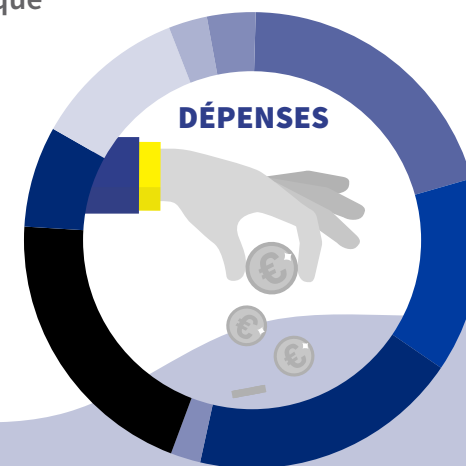
10,1 %
Aménagement du territoire

3,6 %
Charge de la dette

3,4 %
Autres

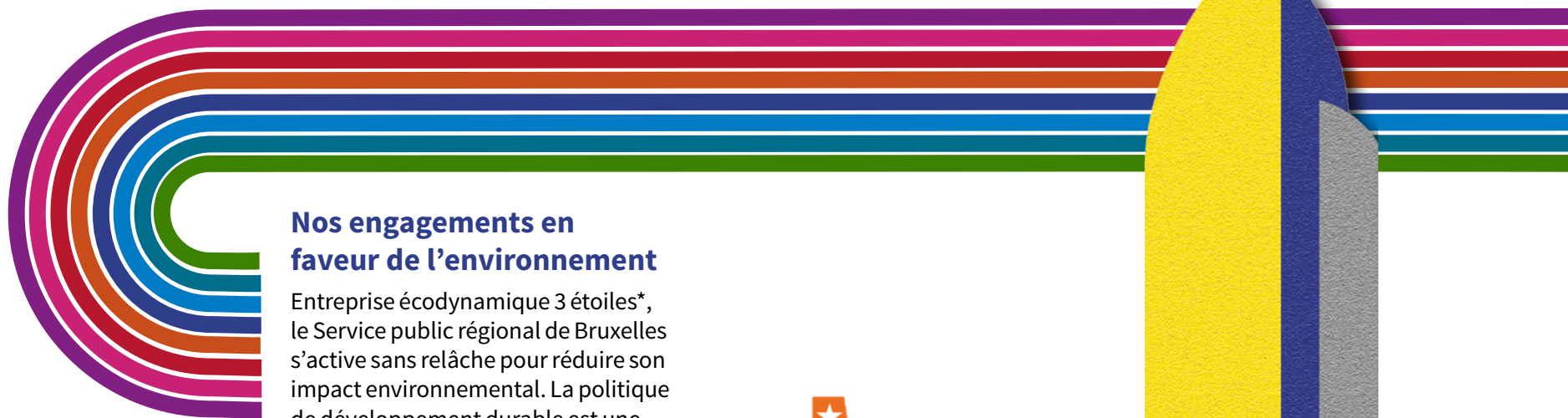


Envie d'en savoir plus ? Afin de rendre le budget régional accessible à l'ensemble des citoyen·ne·s, nous avons développé le site web budget.brussels qui rend compte des priorités et décisions politiques.





SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



Nos engagements en faveur de l'environnement

Entreprise écodynamique 3 étoiles*, le Service public régional de Bruxelles s'active sans relâche pour réduire son impact environnemental. La politique de développement durable est une priorité et tous-tes nos employé-e-s sont encouragé-e-s à être des modèles.



**Label obtenu pour l'Iris Tower*



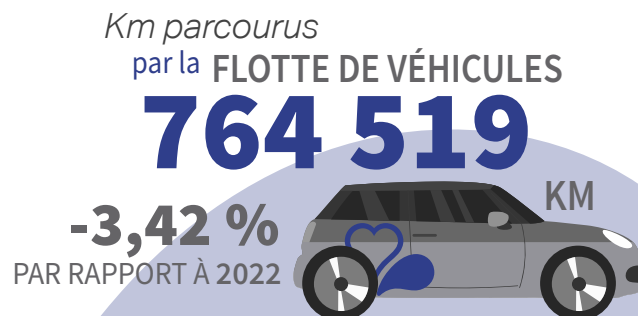
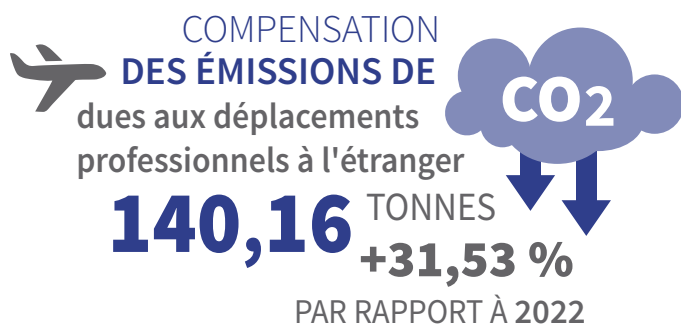
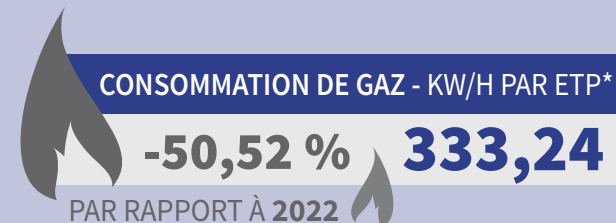
QUELQUES CHIFFRES ÉTAYENT CE TRAVAIL COLLECTIF DE LONGUE HALEINE QUE GUIDE UN ÉVENTAIL DE BONNES PRATIQUES.



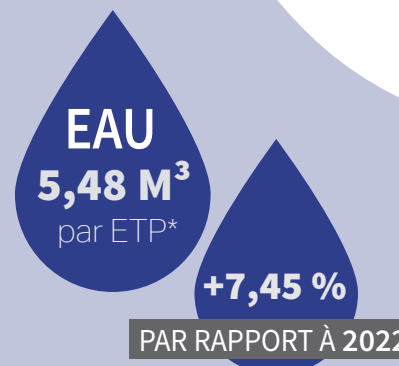
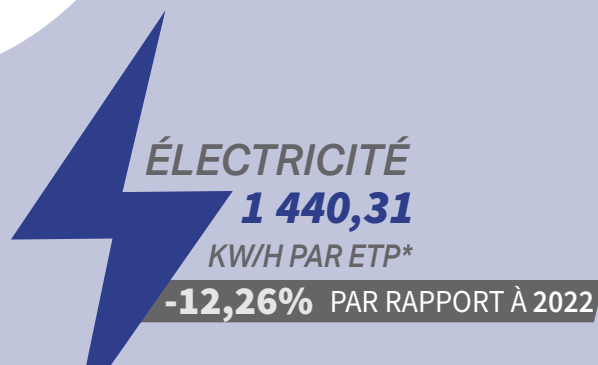
Consommation de
**PAPIER RESPECTUEUX
DE L'ENVIRONNEMENT**

-18,4 %

PAR RAPPORT À 2022



*équivalent temps plein



BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI

Nos actions au service d'une économie durable et de l'emploi

En 2023, un vent de nouveauté a soufflé sur Bruxelles Économie et Emploi avec l'arrivée d'une nouvelle directrice générale et les actions qui ont suivi pour promouvoir [la cohésion interne](#) au sein de l'administration. Bruxelles Économie et Emploi a également joué un rôle de premier plan dans la promotion [d'une économie exemplaire](#) dans le cadre de la Shifting Economy et a pris les mesures nécessaires pour rendre le [congé-éducation payé](#) plus accessible que jamais en Région de Bruxelles Capitale.



L'accent sur la cohésion interne

En janvier 2023, Bruxelles Économie et Emploi a accueilli sa nouvelle directrice générale, Stéphanie Sauvage. En collaboration avec l'ensemble du management, elle a fait souffler un vent nouveau sur la cohésion interne éprouvée par la crise sanitaire.

Différents canaux ont été utilisés pour ce faire : mailings ciblés, intranet, écrans digitaux... En outre, les présentations d'accueil pour les nouveaux-elles collaborateur-rices ont repris et les réunions ont davantage été organisées en présentiel pour que les agent-e-s se revoient en chair et en os. L'équipe en charge de la communication a également réalisé des vidéos, très appréciées, dans lesquelles les collègues se présentent.

D'autres moments phares de l'année ont été les team buildings organisés par différentes directions, un petit déjeuner informel trimestriel rassemblant une dizaine de collègues et dirigeant-e-s, et un afterwork avec quiz musical pour toute l'administration. Ces moments sont bénéfiques pour la cohésion au sein de Bruxelles Économie et Emploi.



Stéphanie Sauvage et son équipe

Vers une économie « exemplaire »

La Shifting Economy imprègne de plus en plus concrètement la Région de Bruxelles-Capitale. De cette stratégie de transition économique découle aussi un critère permettant notamment aux entreprises de bénéficier d'aides financières plus élevées. Bruxelles Économie et Emploi joue un rôle de pionnière dans la reconnaissance des entreprises « exemplaires ». Nick Meysman du service Économie nous en dit plus.

QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE « EXEMPLAIRE » ?

Il s'agit d'une entreprise qui crée de la valeur économique tout en contribuant aux objectifs environnementaux et sociaux via, par exemple, une production plus circulaire ou des investissements durables. L'objectif du gouvernement bruxellois est de ne plus accorder d'aides publiques qu'aux entreprises

« exemplaires » d'ici 2030. Celles-ci pourront par ailleurs compter, dès 2024, sur une augmentation des primes comprise entre 2,5 % et 45 %.

COMMENT UNE ENTREPRISE PEUT-ELLE DONNER LA PREUVE DE SES EFFORTS AU NIVEAU SOCIAL OU ENVIRONNEMENTAL ?

Soit elle dispose déjà d'une certification

reconnue ou d'un label comme Good Food Resto, soit elle a bénéficié d'une mesure gouvernementale, par exemple via l'appel à projets BeCircular. Elle peut également prouver qu'elle stimule l'insertion socioprofessionnelle ou la formation.



Nick Meysman

Un système plus accessible pour le congé-éducation payé

Bonne nouvelle : depuis le 1^{er} septembre 2023, le congé-éducation payé est plus accessible que jamais en Région de Bruxelles-Capitale !

« En étroite collaboration avec des collègues d'autres directions, toute l'équipe chargée du congé-éducation payé a travaillé d'arrache-pied pour préparer et mettre en œuvre cette réforme comme il se doit », déclare fièrement Thomas Mahieu.

« Le système a été adapté aux attentes actuelles des travailleurs, des employeurs, des institutions de formation et des secrétariats sociaux. Désormais, les travailleurs bénéficient souvent d'un plafond d'heures de congé-éducation plus élevé, les personnes travaillant à temps partiel obtiennent un droit simplifié au dispositif et il existe une large offre de formations en ligne éligibles. », explique Valérie Vierendeel, membre de l'équipe en charge du projet.

« En outre, de nombreuses formations de l'enseignement supérieur sont maintenant reconnues automatiquement, ce qui réduit considérablement la charge de travail administrative pour ces institutions. Dernier point, mais non des moindres, les employeurs se voient rembourser un forfait horaire indexé de 22,07 € », ajoute sa collègue Lyona Vandebussche.

« Nous constatons un intérêt croissant pour le congé-éducation payé au vu du nombre élevé de visiteurs sur notre site internet et des demandes de renseignements émanant de nos groupes cibles. Mission accomplie ! », se réjouit Robine Dueni.



Thomas Mahieu et son équipe

QUELQUES CHIFFRES RELATIFS À
L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI.

719

octrois de carte professionnelle
AUX INDÉPENDANT·E·S ISSU·E·S

DE PLUS DE

50 nationalités
et de différents secteurs



1 168

DEMANDES

DE CARTE PROFESSIONNELLE
reçues

149

entreprises
TITRES-SERVICES
ont obtenu le remboursement
DE LEURS FORMATIONS

CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ

BUDGET de
7 679 427 €

360 536 HEURES

DE CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ
ont été indemnisées

PLUS DE
10 000



ANALYSES
DE LABORATOIRE
chaque année

1 765

&
EMPLOYEUR·EUSE·S

2 334

SALARIÉ·E·S
& INDÉPENDANT·E·S
contrôlé·e·s

↓
294

infractions
envoyées
dans des PRO JUSTITIA

201

DOSSIERS
OUVERTS

pour
LE CONTRÔLE
de l'hébergement
touristique

DIRECTION DE L'INSPECTION ÉCONOMIQUE

1 255

DOSSIERS
contrôlés

montant réclamé

1 124 906 €



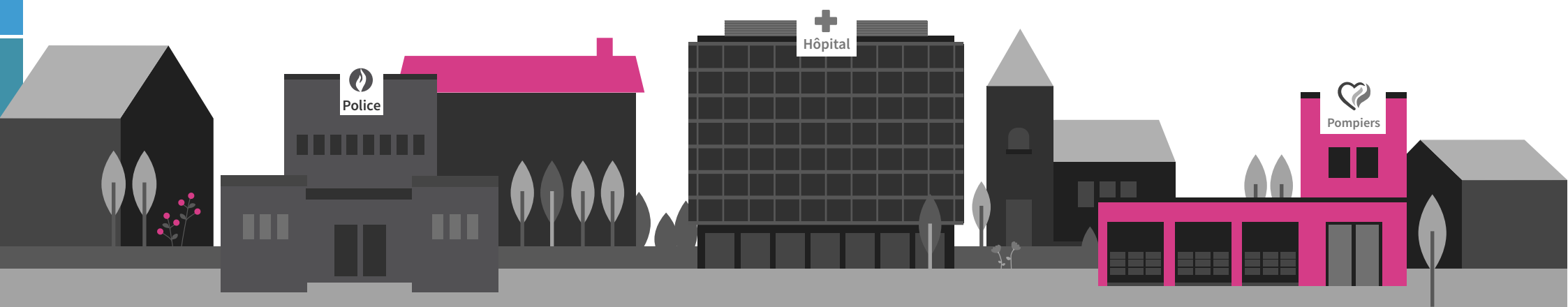
BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX



Nos actions au service des Pouvoirs locaux

En 2023, Bruxelles Pouvoirs locaux a poursuivi le pilotage des « [Futurs de Bruxelles](#) » et mené un processus de réflexion visant à créer la nouvelle [direction Subventions et égalité](#).

L'administration a également travaillé au [décumul des fonctions](#) dans un cadre de gouvernance locale.



Coordination des « Futurs de Bruxelles »

En 2023, Bruxelles Pouvoirs locaux a poursuivi (et clôturé) le pilotage des « Futurs de Bruxelles », un vaste processus consultatif en plusieurs phases, traitant de thématiques liées à la structuration institutionnelle bruxelloise et aux politiques publiques. Grégory Sterck s'est chargé de coordonner ce projet au sein de l'administration.

PEUX-TU NOUS EN DIRE PLUS SUR LA CHRONOLOGIE DE CE PROCESSUS ?

Après une enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 1 151 Bruxellois fin 2022, des « débats » thématiques ont été organisés à partir de janvier 2023, réunissant des acteurs institutionnels ou associatifs et des experts. Plusieurs directions de Bruxelles Pouvoirs

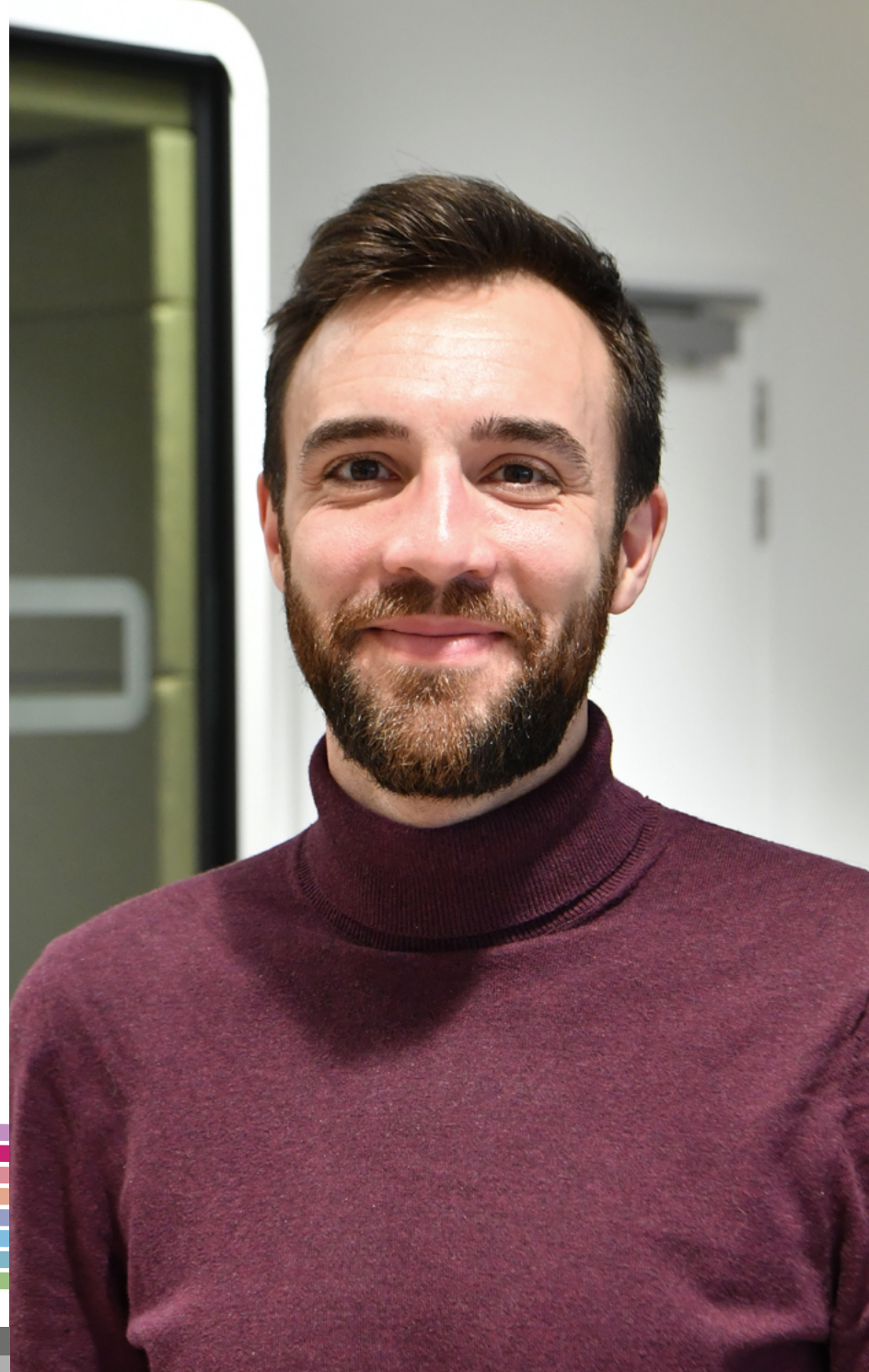
locaux ont activement nourri ces échanges. Au printemps 2023, les citoyens ont à nouveau été consultés par le biais de rencontres thématiques et d'ateliers sur le terrain.

QUELLE SUITE A ÉTÉ DONNÉE À CES CONTRIBUTIONS ?

À l'été 2023, une présentation des résultats préliminaires a été organisée. Elle a été suivie d'un moment

d'échanges. Ensuite, sur base des résultats et des contributions récoltées, un groupe d'experts désignés par le gouvernement a rédigé un rapport. Celui-ci a été communiqué et présenté au gouvernement le 23 novembre 2023. Il sera par la suite transmis au Parlement et rendu public.

Grégory Sterck



Création de la direction Subventions et Égalité

Jusqu'ici, l'octroi de subventions aux pouvoirs locaux relevait de deux directions au sein de Bruxelles Pouvoirs locaux : celle des Investissements et celle des Initiatives subventionnées. En 2024, leur fusion donnera naissance à la direction Subventions et Égalité dirigée par Maria-Helena Vandenberg.

Durant l'année 2023, le processus de développement de cette nouvelle direction a nécessité « des mois de réflexion et de nombreux ateliers encadrés par les Ressources humaines », indique Méлина Vandenberg, responsable de la future cellule Égalité. « Il s'agissait de regrouper deux directions qui financent les pouvoirs locaux. Pour l'instant, nous sommes dans une phase transitoire », enchaîne Céline Sansdrap qui prendra en charge les subsides de fonctionnement, tandis qu'Olivier Khassime gèrera la cellule Investissements. « Cela faisait sens de les rapprocher, de mutualiser ce qui pouvait l'être, tout en harmonisant les processus de travail. »

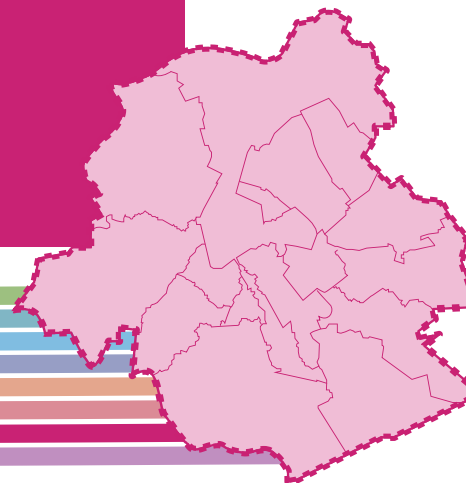
Maria-Helena Vandenberg et son équipe



Travail sur le décumul des fonctions

Le décumul des fonctions est au cœur d'un processus de réforme de la gouvernance locale mené par Bruxelles Pouvoirs locaux. Il a pour conséquence un remaniement profond de la Nouvelle loi communale, à laquelle plusieurs modifications ont été adoptées en 2023. Ce travail de longue haleine produira ses effets au lendemain du scrutin communal du 13 octobre 2024.

Mais, en la matière, que stipulent ces nouveaux textes ? Que par-delà la diminution du nombre d'échevin·e·s et la revalorisation des statuts des mandataires, les membres du Sénat, des parlements fédéral, régionaux et européen ne pourront plus être ni bourgmestres, ni échevin·e·s. En parallèle, les traitements des membres des collèges échevinaux seront revalorisés de quelque 5 à 6%.



LE SUCCÈS DE « LES FUTURS DE BRUXELLES »
EST ILLUSTRÉ PAR QUELQUES CHIFFRES FRAPPANTS.



30%

DES RÉPONDANT·E·S ONT UNE
AUTRE NATIONALITÉ QUE BELGE

UE 21,8%

HORS UE 9,3%

75%

des répondant·e·s sont enclin·e·s

À PARTICIPER

À DES ASSEMBLÉES CITOYENNES

70%

DES RÉPONDANT·E·S
FIER·E·S DE LA RÉGION

82%

heureux·euses
d'y habiter

7/10

Cote du niveau d'attachement



DES BRUXELLOIS·ES

À LEUR COMMUNE

À LEUR QUARTIER ET À LEUR RÉGION



14

DÉBATS THÉMATIQUES

et

21

(1 000 PARTICIPANT·E·S)

RENCONTRES CITOYENNES

1 151

RÉPONDANT·E·S
À L'ENQUÊTE

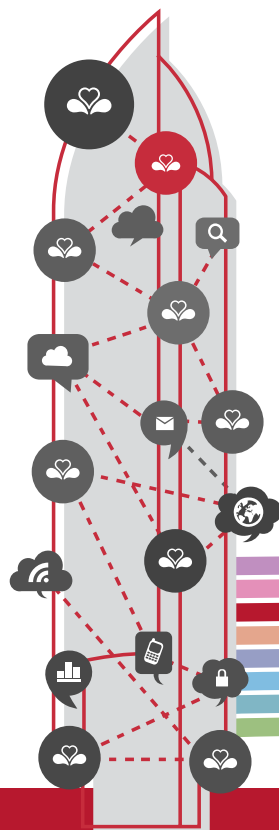
76%

des répondant·e·s

SATISFAIT·E·S

DES ESPACES VERTS DANS LA RÉGION

BRUXELLES SYNERGIE



Nos actions au service d'un fonctionnement efficient

Bruxelles Synergie réunit les services d'intérêt général du Service public régional de Bruxelles (SPRB). En 2023, l'administration a poursuivi le développement du [Single Service Point](#), qui facilite l'accès des agent·e·s du SPRB aux services de support de l'organisation. L'administration a également travaillé sur un projet de [rationalisation des espaces de travail](#) de l'Iris Tower et coordonné [le programme OPTIris](#), qui vise à lancer une série de réformes pour répondre aux défis auxquels la Région sera confrontée.

Le Single Service Point

En 2020, dans le cadre de son déménagement à l'Iris Tower et de l'introduction des nouvelles méthodes de travail, le Service public régional de Bruxelles (SPRB) a estimé qu'il était nécessaire de repenser l'accès à ses services internes. C'est ainsi qu'est né le Single Service Point (SSP), qui propose aux agent·e·s, via un portail en ligne et un guichet physique au sein du bâtiment, une « porte d'entrée unique » vers les services de support de l'organisation (traduction, affaires juridiques...). Louka Barkati coordonne ce projet au sein de la direction Qualité et Performance de Bruxelles Synergie.

LE SSP EST EN PLACE AU SPRB DEPUIS 2020. OÙ EN EST CE SERVICE ACTUELLEMENT ?

Le SSP est composé de 8 directions de support et propose 155 services aux agents du SPRB. Parallèlement au portail informatique, le guichet physique, bien connu du personnel, obtient des scores de satisfaction très élevés. Le SSP nous

permet de mesurer la qualité de la prestation de services internes dans une démarche d'amélioration continue basée sur le cycle PDCA (Plan-Do-Check-Act).

COMMENT VOYEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DE CE SYSTÈME ?

Dans un contexte budgétaire difficile et avec l'ambition de mutualiser une

partie des services du SPRB avec d'autres institutions, le SSP aura pour principal objectif de maintenir une qualité de service élevée et de continuer à s'adapter aux besoins des agents travaillant au sein de l'Iris Tower.



Le projet Iris Tower 2.0

Fin 2022, le gouvernement bruxellois a décidé d'optimiser l'occupation des bâtiments administratifs en réponse à l'augmentation du télétravail. Au Service public régional de Bruxelles (SPRB), cette rationalisation s'est faite au travers du projet « Iris Tower 2.0 ». Le secrétaire général adjoint Gerd Van Den Eede nous en parle.

COMMENT CE PROJET A-T-IL ÉTÉ INTÉGRÉ AU SPRB ?

En 2023, la norme de 0,6 poste de travail par agent au sein de l'Iris Tower est entrée en application, soit un poste de travail pour un peu moins de deux personnes. Combinée aux nouvelles méthodes de travail telles que le flex desk et le clean desk, plusieurs étages ont ainsi pu être libérés dans notre bâtiment principal.

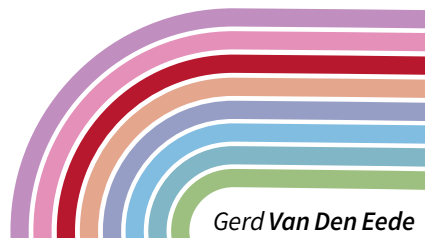
QU'EN AVEZ-VOUS FAIT ?

Nous avons accueilli talent.brussels en 2023. Paradigm nous rejoindra à l'automne 2024. En offrant un espace à ces institutions, nous contribuons aux économies régionales.

COMMENT S'ARTICULE CE PROJET ?

Il est coordonné par le service Facilities de Bruxelles Synergie en collaboration avec les

autres administrations du SPRB, mais également avec Bruxelles Fiscalité, talent.brussels et Paradigm. La mutualisation de services comme les salles de réunions, l'accueil ou le restaurant est également à l'étude pour que nos nouveaux colocataires soient accueillis aux mieux.



Coordination du programme OPTIris

En 2023, le Service public régional de Bruxelles a joué un rôle central dans le programme OPTIris. Coordonné par des agent·e·s de Bruxelles Synergie, OPTIris vise à lancer une série de réformes pour répondre aux défis auxquels la Région de Bruxelles-Capitale sera confrontée.

Pour y parvenir, les institutions bruxelloises collaborent au sein de groupes de travail sur différentes thématiques : ressources humaines, services de traduction, durabilité, communication... Ces groupes de travail ont poursuivi leurs premiers projets lancés en 2022, avec des résultats concrets : inventaire de services existants, analyse et mise en commun de processus, organisation de formations par des expert·e·s métiers... Ces réalisations ont souligné l'importance des partages d'expériences et des échanges de bonnes pratiques, témoignant de la nécessité de poursuivre dans cette voie. Pour renforcer la force de frappe d'OPTIris, le gouvernement bruxellois a décidé d'impliquer davantage les mandataires de chaque institution régionale en leur demandant de prendre en charge un sous-projet. Depuis, une nouvelle structure de programme, plus large et plus complète, a été mise en place.



LE SINGLE SERVICE POINT (SSP) DE BRUXELLES SYNERGIE A FONCTIONNÉ À PLEIN RÉGIME EN 2023. VOICI UN APERÇU DES CHIFFRES LES PLUS MARQUANTS.

FORMULAIRES LES PLUS UTILISÉS EN 2023

TRADUCTION DE TEXTE VERS LE FR/NL

4 828 TICKETS

J'AI UN PROBLÈME D'ACCÈS (IT)

2 793 TICKETS

J'AI UN AUTRE PROBLÈME (IT)

2 338 TICKETS

SATISFACTION GLOBALE
EN 2023

96%

8 043
FACILITIES

5 025
TRADUCTION



17%

13%

6% AUTRES


SSP

54%
IT

25 923

47 783
TICKETS RÉSOLUS



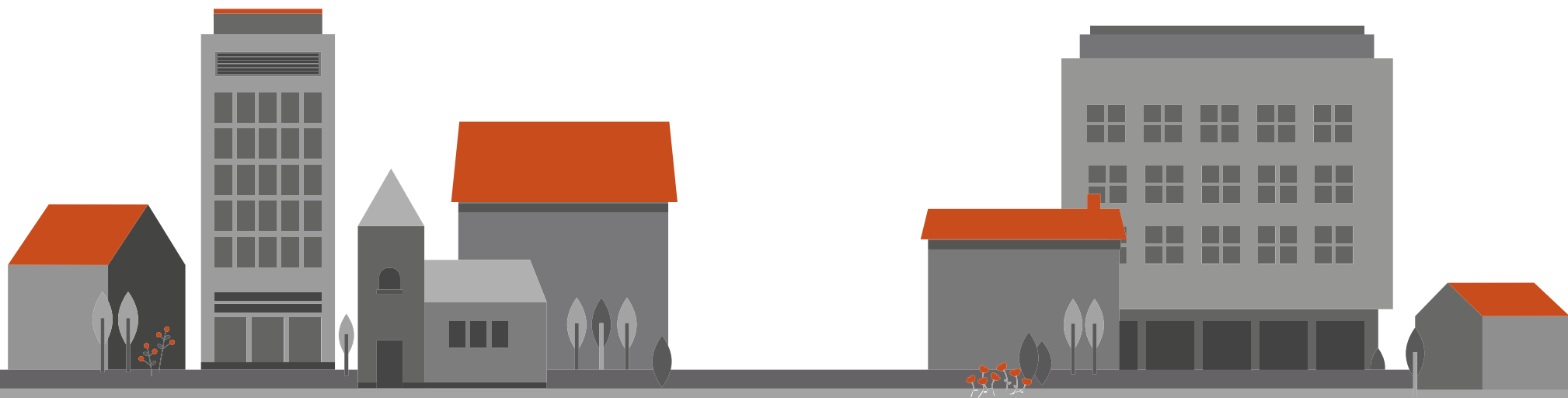


BRUXELLES LOGEMENT



Nos actions au service de logements de qualité pour tous·tes

En 2023, la [procédure d'expulsion a été réformée](#) et le [droit de préférence du locataire](#) en cas de vente a été introduit. [16 contrats de logement](#) ont été conclus entre les communes et la Région.



16 contrats logement entre communes et Région

Bien que la politique du logement soit principalement définie au niveau régional, sa mise en œuvre se fait en grande partie au sein des communes bruxelloises. C'est pourquoi une collaboration étroite entre la Région et les communes est essentielle afin d'atteindre les objectifs régionaux avec succès.

LES CONTRATS LOGEMENT

Pour faire face, ensemble, à la crise du logement, des contrats logement ont été conclus avec 16 communes. Ces contrats stipulent les missions et engagent les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les actions décrites dans le Plan d'Urgence Logement.

LES RÉFÉRENTS LOGEMENT

Pour soutenir les communes dans le déploiement de leurs missions, une subvention leur est octroyée par Bruxelles Logement en vue de recruter les référent·e·s Logement.

Forts de leur expérience sur le terrain, ils·elles exercent une fonction transversale en informant la Région des actions menées au niveau local et en proposant des solutions en cas de problèmes surgissant lors de l'exécution des actions du plan d'urgence.

Bruxelles Logement vous invite à regarder le portrait vidéo de Romain Blavier. Il y détaille son rôle de référent Logement à la commune d'Ixelles.

→ [LE CONTRAT LOGEMENT ET LE RÉFÉRENT COMMUNAL, INSTRUMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DU LOGEMENT CONCERTÉE ENTRE LES COMMUNES ET LA RÉGION](#)

→ [RÉSUMÉ PLAN D'URGENCE LOGEMENT](#)

→ **RÉFÉRENT LOGEMENT**
Huisvestingsreferent
Je suis référent Logement pour la Commune d'Ixelles

Droit de préférence du locataire en cas de vente

Depuis janvier 2024, les locataires bruxellois·es bénéficient d'un droit de préférence lors de la vente de leur logement locatif. Le but ? Leur garantir une opportunité de devenir propriétaire de leur résidence actuelle. Bruxelles Logement précise aussi que ce droit s'applique à tous les baux d'habitation de résidence principale d'une durée de 9 ans et plus. Les locataires doivent être domicilié·e·s à l'adresse du logement locatif.

Le·la bailleur·euse doit préalablement informer le·la locataire de son intention de vendre le bien loué en précisant les conditions de vente. Il·elle dispose de 30 jours pour accepter ou non l'offre de vente. Si le logement est proposé à un·e autre acquéreur·euse à des conditions plus avantageuses, le·la locataire bénéficie alors de 7 jours supplémentaires pour exercer son droit de préférence.

Les notaires et agent·e·s immobiliers sont tenu·e·s de vérifier que le·la locataire est correctement informé·e de ce droit. Des sanctions sont prévues en cas de non-respect de ces règles.

[DROIT DE PRÉFÉRENCE
DU LOCATAIRE EN CAS
DE VENTE - BRUXELLES
LOGEMENT](#)



La prévention, au coeur de la réforme de la procédure d'expulsion

La Région de Bruxelles-Capitale a adopté la réforme de la réglementation relative aux expulsions domiciliaires. Rencontre avec Fotios Topaldis, coordinateur de la cellule Finances de la direction Inspection Régionale du Logement et Lynn Therry, juriste de la direction Affaires Juridiques Logement de Bruxelles Logement.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS MAJEURS DE LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'EXPULSION ?

Fotios Topaldis : La réforme a pour objectif de prévenir un maximum d'expulsions en misant sur un meilleur accompagnement des locataires et sur la médiation entre locataires et propriétaires.

Lynn Therry : Elle place la prévention au coeur de la nouvelle réglementation qui comprend quatre mesures. Les délais d'expulsion sont prolongés, aucune

expulsion n'est autorisée du 1^{er} novembre au 15 mars et les bailleurs peuvent introduire une demande de remboursement auprès du Fonds régional de Solidarité pour les indemnités d'occupation non-payées pendant la période du moratoire hivernal.

QUELS ONT ÉTÉ LES RÔLES DES DEUX DIRECTIONS DANS CETTE RÉFORME ?

L.T. : Elles étaient chargées, avec le cabinet compétent, de rédiger les textes législatifs. En vue d'informer le grand

public sur la nouvelle réglementation, trois brochures ont été réalisées en collaboration avec la cellule Communication : pour les locataires, pour les bailleurs et pour les professionnels du secteur.

F.T. : Ensuite, la direction Inspection Régionale du Logement a mis en place une nouvelle procédure de paiement d'indemnisation des bailleurs.



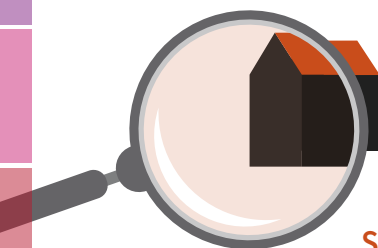
[RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'EXPULSION](#)



[MORATOIRE HIVERNAL-DEMANDE D'INDEMNISATION](#)

Lynn Therry

BRUXELLES LOGEMENT A POUR MISSION DE PERMETTRE L'ACCÈS À UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS-TES LES BRUXELLOIS-ES. L'ANNÉE 2023 EN HUIT RÉSULTATS MARQUANTS :



Plus de
3 000
ENQUÊTES
pour des logements
SUSPECTÉS D'INOCCUPATION



PLUS DE
1 000 000
euros
d'amendes imposées à des propriétaires
POUR NON-CONFORMITÉ DE LEUR LOGEMENT



16
CONTRATS LOGEMENT
SIGNÉS avec
LES COMMUNES BRUXELLOISES



576
PLAINTES ENREGISTRÉES
pour NON-CONFORMITÉ
d'un logement

576
PLAINTES

ENREGISTRÉES

pour NON-CONFORMITÉ
d'un logement

1 400
CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES
financés par Bruxelles Logement



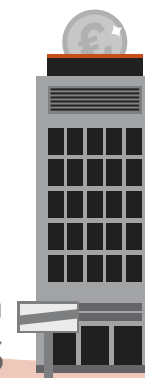
plus de
27 000
APPELS TÉLÉPHONIQUES
traités par BRUXELLES LOGEMENT



378
RECOURS TRAITÉS PAR
la direction Affaires Juridiques Logement
POUR LE FONCTIONNAIRE
DÉLÉGUÉ



7 512
DEMANDES
d'allocations loyers





Nos actions au service des relations extérieures

En 2023, Brussels International a participé à l'organisation des [Brussels Days en Espagne](#) et du [Brussels Urban Summit](#) mais a aussi continué à avancer sur [le programme FEDER 2021-2027](#).



BRUSSELS INTERNATIONAL

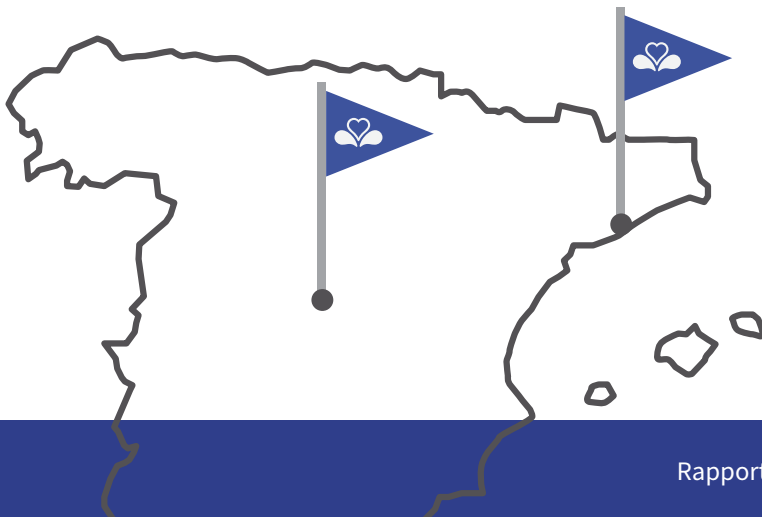




Les Brussels Days en Espagne

Pour la 17^e édition des [Brussels Days](#), la Région de Bruxelles-Capitale a impressionné à Madrid et Barcelone. Ces journées, destinées à promouvoir l'excellence bruxelloise, sont organisées en partenariat avec Brussels International. Elles ont mis en avant la construction durable, l'entrepreneuriat féminin et les fintechs, tout en abordant le tourisme, le patrimoine et la culture.

La délégation bruxelloise était menée par le Ministre-Président Rudi Vervoort et la Secrétaire d'État Ans Persoons. À Madrid, la Région a offert une fresque murale de l'artiste JAUNE, soulignant le rôle des travailleur·euse·s sanitaires et des éboueur·euse·s. À Barcelone c'est une performance chorégraphiée par Anne Teresa De Keersmaeker, basée sur la composition Ghost Trance Music d'Anthony Braxton, avec l'orchestre bruxellois Ictus Ensemble et les danseurs de la compagnie Rosas qui a captivé le public. Outre le volet culturel, des rencontres politiques, workshops et réseautage ont complété le programme, sans oublier l'ouverture, à Barcelone, de la deuxième Brussels House après Milan.



L'état d'avancement de la programmation FEDER 2021-2027

Le rapport d'activités 2022 du Service public régional de Bruxelles reprenait une interview de Quentin Richard au sujet de la rédaction du [programme FEDER 2021-2027](#) (le Fonds européen de développement régional). Il témoigne cette fois de l'état d'avancement de ce projet dont il est toujours l'architecte.

« En septembre 2022, n'ayant pas rencontré de difficultés politiques, la direction FEDER a transmis le projet de programme et entamé des discussions techniques avec la Commission européenne. Les contacts étaient excellents et chacun cherchait réellement à écouter l'autre. C'est ainsi qu'un accord a été trouvé. Des critères ont alors dû être définis afin d'entamer la phase de lancement des appels à projets ainsi que leur sélection. Pour la direction FEDER, cette définition était essentielle afin de garantir la contribution effective des opérateurs à l'atteinte des objectifs. L'analyse des critères techniques a été confiée à des experts ou administrations partenaires, plus compétentes pour évaluer la plus-value d'un projet dans une des nombreuses priorités du programme. Les critères de sélection et de mise en œuvre ont, quant à eux, été analysés en interne. Pour certains appels à projets, un retard a malheureusement été accusé compte tenu de difficultés rencontrées avec le nouveau logiciel informatique ainsi qu'avec la sélection d'experts. »



[INTERVIEW DE
QUENTIN RICHARD](#)



Quentin Richard

Le Brussels Urban Summit

En juin 2023, le **Brussels Urban Summit** a réuni à Bruxelles plus de 1 400 expert·e·s et décideur·euse·s de plus de 300 villes mondiales. Ce forum unique a favorisé l'échange d'idées et la définition de priorités pour des villes durables, abordables et vivables. Geert De Roep fait partie de Brussels International et a joué un rôle dans la coordination et l'alignement de l'équipe et des partenaires.

QUEL ÉTAIT L'OBJECTIF DE CET ÉVÉNEMENT ?

Comme l'indique le sous-titre « Urban answers to global challenges », l'objectif était de permettre aux villes, en tant que moteurs du changement, de répondre aux défis mondiaux et de se faire entendre des gouvernements et des organisations internationales. Les discussions ont porté

sur divers sujets, avec un accent sur l'inégalité, la migration et le climat.

COMMENT BRUSSELS INTERNATIONAL A-T-ELLE ÉTÉ IMPLIQUÉE ?

Brussels International contribue à la résolution des défis urbains. Il est donc logique que nous ayons dirigé l'organisation de l'événement, en coordonnant nos efforts avec d'autres

partenaires et en bénéficiant de l'aide d'un organisateur de conférences professionnel.

QUE RETENIR DU BRUSSELS URBAN SUMMIT ?

Avoir réussi à organiser un événement d'envergure, positionnant la Région comme un acteur actif sur la scène internationale en démontrant une image dynamique.



Geert De Roep

Brussels 20Urban23 Summit

LE BRUSSELS URBAN SUMMIT, UNE
PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE SOLUTIONS.

2023

12 > 15 JUIN


90+
orateur·rice·s

ORGANISÉ PAR



metropolis



1 734



PARTICIPANT·E·S



15
VISITES
 de terrain


74
bourgmestres et
maires

8
ÉVÉNEMENTS
PARALLÈLES

228
villes
de **82**
pays


5
PLÉNIÈRES


53%
hommes

47%
femmes

27
WORKSHOPS

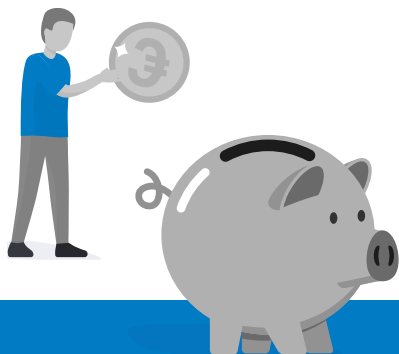


Nos actions au service des finances régionales

En 2023, non contente de [réformer le contrôle de gestion](#), Bruxelles Finances et Budget a organisé des [workshops](#) en vue d'améliorer la lisibilité et la cohérence du budget régional. Par ailleurs, l'agence de notation [Standard & Poor's](#) a maintenu sa notation de la Région de Bruxelles-Capitale.



BRUXELLES FINANCES ET BUDGET



Assurer la transparence des finances publiques...

Approuvé par le gouvernement le 9 février 2023, le projet Optimist s'inscrit dans le sous-programme « Gouvernance » du programme OPTIris.

Il met l'accent sur les objectifs et mesures clés pour assurer la transparence financière et un fonctionnement optimal de l'administration. Il reconnaît la nécessité de responsabiliser les ordonnateur-ric-e-s, de renforcer les contrôles et de déployer une expertise commune dans le secteur des finances publiques.

Le résultat permettra, entre autres choses, une amélioration globale de processus liés au budget, à la comptabilité et au contrôle, au sein des services du gouvernement et des organismes administratifs autonomes, en passant par la refonte de l'ordonnance relative au code des finances publiques de la Région. Des workshops ont mené à une présentation plus lisible, plus cohérente du budget et la création d'un lien entre la structure du budget et les objectifs stratégiques. En 2024, dans le but d'une harmonisation, l'ensemble des processus et pratiques comptables seront rassemblés sur un site web. Fin 2024, un centre d'expertise sera mis à disposition des gestionnaires de dossiers et des ordonnateur-ric-e-s de l'entité régionale.



... et améliorer le Contrôle de gestion

Dans le cadre d'Optimist, un nouvel arrêté pour la Région de Bruxelles-Capitale est en cours d'élaboration afin d'améliorer le contrôle de gestion. Il distingue les documents stratégiques des documents opérationnels, simplifie les processus et réduit la charge administrative.

Des sessions de brainstorming et des interviews ont été organisées pour sa conception. Les documents stratégiques justifieront désormais le budget et éviteront les doublons. Le rôle des correspondant·e-s de contrôle de gestion et de la cellule de contrôle de gestion a été adapté pour augmenter l'efficacité et la bonne gestion financière de la Région. Un comité des correspondant·e-s de contrôle de gestion sera mis en place.

Cet arrêté est le résultat d'une collaboration étroite entre divers acteur·rice·s. Il constitue une étape importante vers une gestion plus efficace et efficiente de la Région de Bruxelles-Capitale.



Maintien de la notation de Standard & Poor's

Le 19 septembre 2023, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a annoncé la notation de la Région bruxelloise. Il s'agissait essentiellement d'une évaluation de sa solvabilité.

L'agence a maintenu la note AA- avec une perspective négative attribuée lors de son analyse précédente, un an plus tôt. Directeur du Front Office de l'Agence de la Dette de Bruxelles Finances et Budget, Serge Dupont confirme que « si la Région a réussi à convaincre S&P du résultat des politiques financières et fiscales, la conservation de cette notation sera fonction de la capacité de la Région à réduire structurellement son déficit afin de stabiliser le volume de sa dette et d'offrir une perspective budgétaire pluriannuelle au plus près de l'équilibre ».

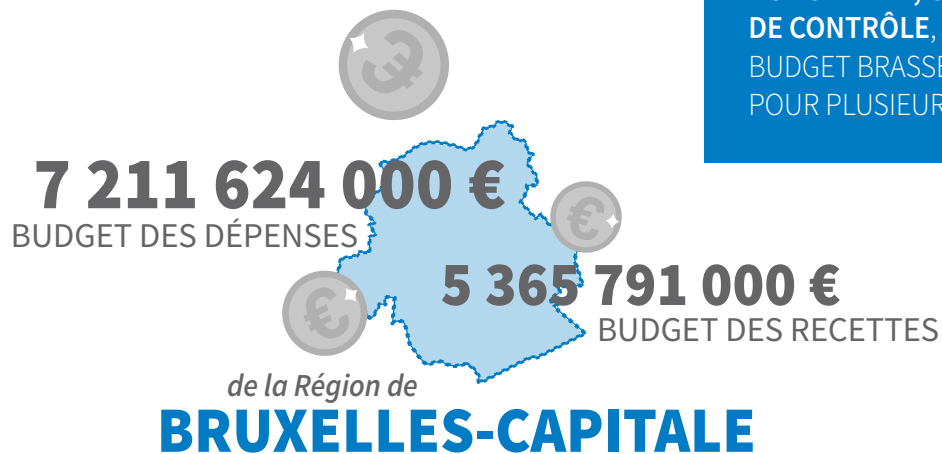
S&P



Serge Dupont et son équipe



PÔLE D'EXCELLENCE EN **EXPERTISE BUDGÉTAIRE, COMPTABLE, FINANCIÈRE ET DE CONTRÔLE**, BRUXELLES FINANCES ET BUDGET BRASSE DES SOMMES CONSIDÉRABLES POUR PLUSIEURS ORGANISMES RÉGIONAUX.



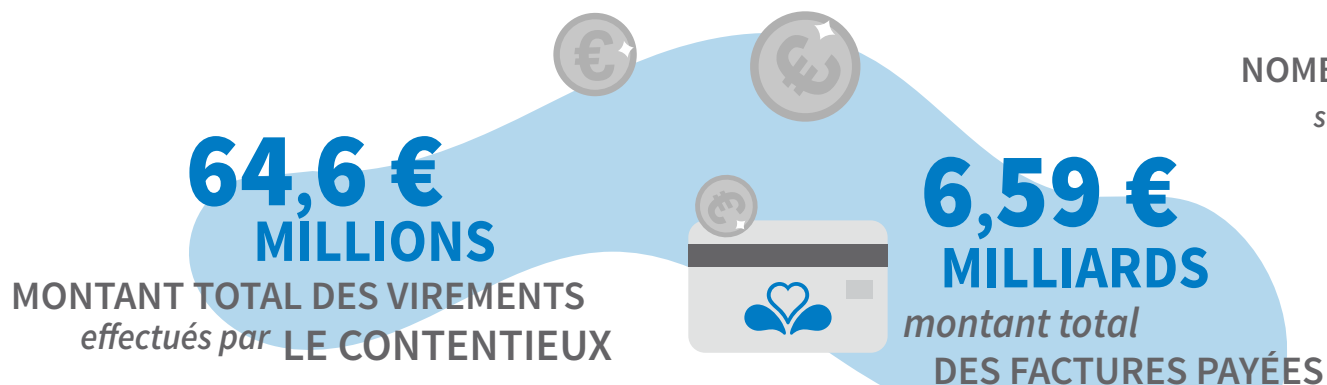
4 117

NOMBRE D'ALLOCATIONS DE BASE
(montants alloués à une dépense et adoptés par le parlement)



NOMBRE D'ORGANISMES BRUXELLOIS

suivi par le **POINT DE CONTACT UNIQUE (SPOC) DE BFB**
pour l'Institut National des statistiques



*Contrôle des Engagements et Liquidations



Nos actions au service d'une stratégie informatique et numérique globale

En 2023, Bruxelles ConnectIT a continué le travail effectué en 2022 sur la [gestion centralisée des processus et demandes de subsides](#) et a travaillé sur l'élaboration de recommandations pour le développement [d'une stratégie régionale omnicanale](#). L'administration a également permis la signature d'une charte [Numérique Responsable](#).

 **BRUXELLES
CONNECTIT**

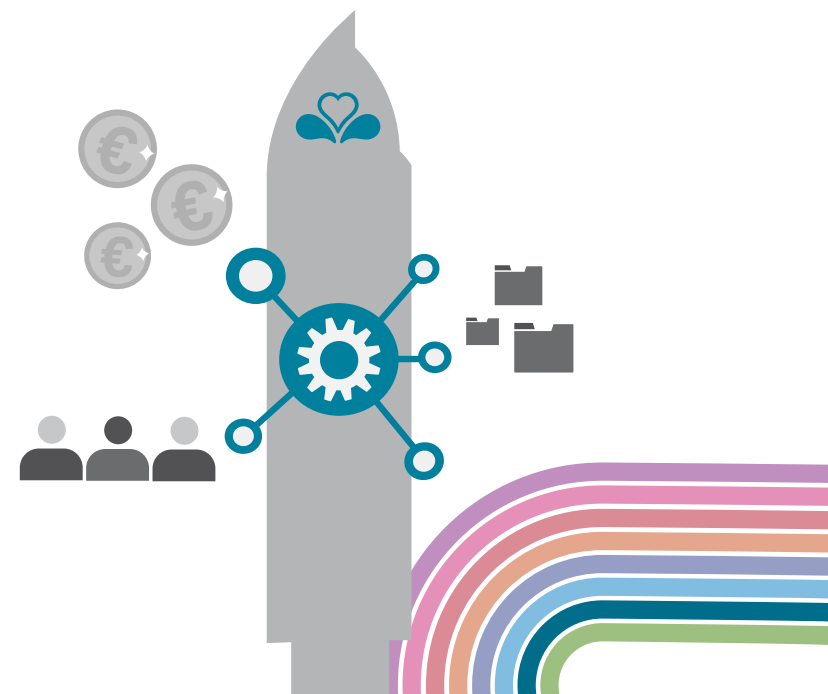


Une gestion centralisée des processus et demandes de subsides

Aider les usager·e·s (citoyen·ne·s, entreprises ou encore associations) à retrouver les différents subsides existants et pouvoir directement en faire la demande, c'est le principal objectif de la future plateforme régionale qui sera développée par les équipes de Bruxelles ConnectIT, au travers d'un module nommé « PSS » (Public Sector Solutions) lié au CRM (Customer Relationship Management ou Gestion de la Relation Client).

En 2023, les équipes de Bruxelles ConnectIT ont travaillé en collaboration avec Brussels International, dans le but d'uniformiser leurs processus de gestion des subsides et aussi de disposer d'un outil de gestion. Cette nouvelle plateforme, disponible en 2024, permettra de centraliser l'ensemble des données (demandes et octrois des subventions), de n'avoir plus qu'un seul et unique point d'entrée pour les demandeur·euse·s et bénéficiaires des subventions, permettant ainsi une meilleure communication entre les parties prenantes (associations, cabinets ministériels et l'administration) et une diminution des erreurs d'encodage.

Cette solution s'inscrit dans l'ambition de Bruxelles ConnectIT de proposer une solution technique de gestion des subsides standardisée et répliquable pour d'autres partenaires publics, que ce soit au sein du Service public régional de Bruxelles ou au sein d'autres organismes régionaux. Il s'agit d'une véritable évolution vers une offre de service au lieu d'une application sur mesure, garantissant des économies d'échelles, incluant aussi des délais plus courts.



Une stratégie régionale omnicanale

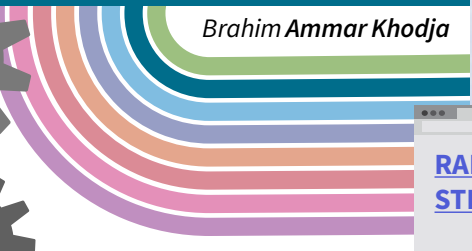
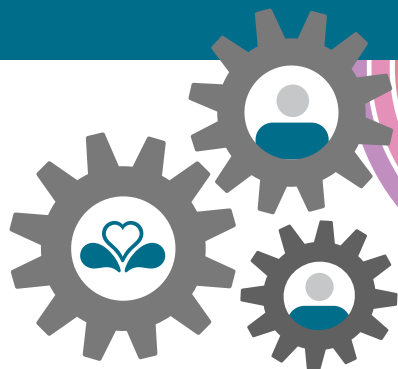
« L'omnicanalité, c'est s'assurer que tous les canaux de contact possibles entre les administrations bruxelloises et leurs publics soient utilisés, coordonnés et orientés usager·e·s. Promouvoir et simplifier l'utilisation des canaux d'interaction « physiques », « virtuels » ou encore « téléphoniques » entre les usager·e·s et l'administration publique devient dès lors un enjeu de taille », explique Brahim Ammar Khodja, en charge de la stratégie d'accueil régional chez easy.brussels, une direction de Bruxelles ConnectIT.

C'est easy.brussels, agence bruxelloise de simplification administrative et de la relation usager, qui s'est chargée d'élaborer un rapport de recommandations stratégiques pouvant s'opérationnaliser en 2024. « Sur base d'une analyse des outils et processus de 56 administrations publiques bruxelloises, tant régionales que locales ainsi que via un benchmark dans plusieurs pays, nous sommes parvenus à différentes conclusions et pistes d'amélioration », ajoute Brahim.

L'ensemble de ces informations sont disponibles depuis janvier 2024 dans la partie « **Études** » du site régional datastore.brussels.

Brahim Ammar Khodja

**RAPPORT DE LA
STRATÉGIE D'ACCUEIL**



Le Numérique Responsable

En décembre 2023, le Service public régional de Bruxelles a signé la charte Numérique Responsable. Explications avec Natascha Mertens, directrice de la direction IT-Coordination et Pascal Labye, directeur SSP-IT, tous deux à Bruxelles ConnectIT.

QU'IMPLIQUE LA SIGNATURE DE LA CHARTE ?

Cette signature met sur le devant de la scène l'engagement du Service public régional de Bruxelles par rapport au Numérique Responsable à travers 5 axes principaux. Mais nous ne l'avons pas attendue pour entreprendre des actions en ce sens.

QUEL GENRE D'ACTIONS ?

Nous réparons chaque appareil IT qui nous revient. Nous avons

donc un stock de matériel de réparation directement disponible pour utilisation. Autre exemple, nous ne remplaçons plus les ordinateurs portables tous les quatre ans, mais tous les six ans, et veillons à ce que les « anciens » appareils soient recyclés ou donnés à des associations, écoles ou autres organismes publics.

À QUEL DOMAINE CELA S'APPLIQUE-T-IL ?

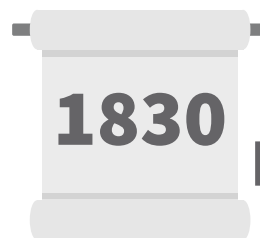
Le Numérique Responsable ne s'applique pas qu'aux

appareils. Nous proposons également aux administrations notre accompagnement dans l'écoconception de plateformes en ligne, assurant ainsi des outils durables, respectueux de l'environnement et utilisant moins de ressources énergivores.



Natascha Mertens

CONNECTMEMORY, LE SERVICE RÉGIONAL
DES ARCHIVES, DE BRUXELLES CONNECTIT
EST CHARGÉ DE GÉRER L'ENSEMBLE DES
ARCHIVES RÉGIONALES BRUXELLOISES.



1830 DATE
du
PLUS VIEUX DOSSIER
CONSERVÉ

PLUS DE

• **20 000** MÈTRES

D'ARCHIVES
RÉGIONALES

309 
CONSULTATIONS D'ARCHIVES
en
2023

CONSERVER
DES DOCUMENTS
demande aussi de

PRÉVOIR DES LOCAUX

ADÉQUATS :

7 000 M²
DE LOCAUX

LE TAUX
D'HUMIDITÉ RELATIVE

DOIT SE SITUER *entre*

45%

et

55%

LA TEMPÉRATURE
OSCILLE

entre

16°C

et

20°C

BRUXELLES MOBILITÉ

Nos actions au service d'une meilleure mobilité

En 2023, Bruxelles Mobilité a publié les résultats de [la grande enquête sur les déplacements des Bruxellois-es](#). L'administration a également créé une nouvelle cellule transversale, [l'unité régionale de contrôle de l'exploitation de la voirie et du transport](#), et poursuivi ses efforts pour [verdurer la zone du canal](#).



Enquête sur les déplacements des Bruxellois·es

Les résultats de la grande enquête sur les déplacements des Bruxellois·es démontrent qu'en dix ans, leurs habitudes de déplacement ont changé : ils roulent moins et marchent et pédalent plus.

Publiée à l'été 2023, cette étude a été menée par Bruxelles Mobilité entre l'automne 2021 et l'automne 2022. Elle permet de déterminer l'évolution de la mobilité au sein de la Région en comparant ses résultats avec ceux de la précédente enquête menée de manière similaire en 2010.

Les résultats démontrent notamment que 3,3 millions de déplacements sont effectués chaque jour par les habitant·e·s de la capitale, ce qui représente 25 millions de km. La marche devient par ailleurs le mode de transport le plus utilisé par les Bruxellois·es avec une part modale de 36% (contre 32% en 2010). En parallèle, celle de la voiture a diminué (de 38% à 27%) et celle du vélo a augmenté (passant de 3% à 9%). Les autres modes (camionnette, moto, taxi...) représentent chacun moins de 1% des déplacements. Retrouvez tous les résultats de l'enquête sur le site de Bruxelles Mobilité.



[ENQUÊTE SUR LES
COMPOTEMENTS DE
DÉPLACEMENT](#)



Création d'une URCET

Le service Exploitation et Transport de Bruxelles Mobilité gère de multiples missions de contrôle. Depuis l'été 2023, ses différentes équipes sont regroupées au sein d'une cellule transversale : l'unité régionale de contrôle de l'exploitation de la voirie et du transport en voirie routière (URCET), coordonnée par Emel Ziylan.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA CRÉATION DE CETTE NOUVELLE ÉQUIPE ?

Auparavant, les missions de contrôle étaient réparties dans les directions du service, avec de multiples procédures et organisations. À présent, les agents ou officiers de police judiciaire travaillent ensemble

avec des procédures harmonisées, que ce soit pour le contrôle ou la surveillance.

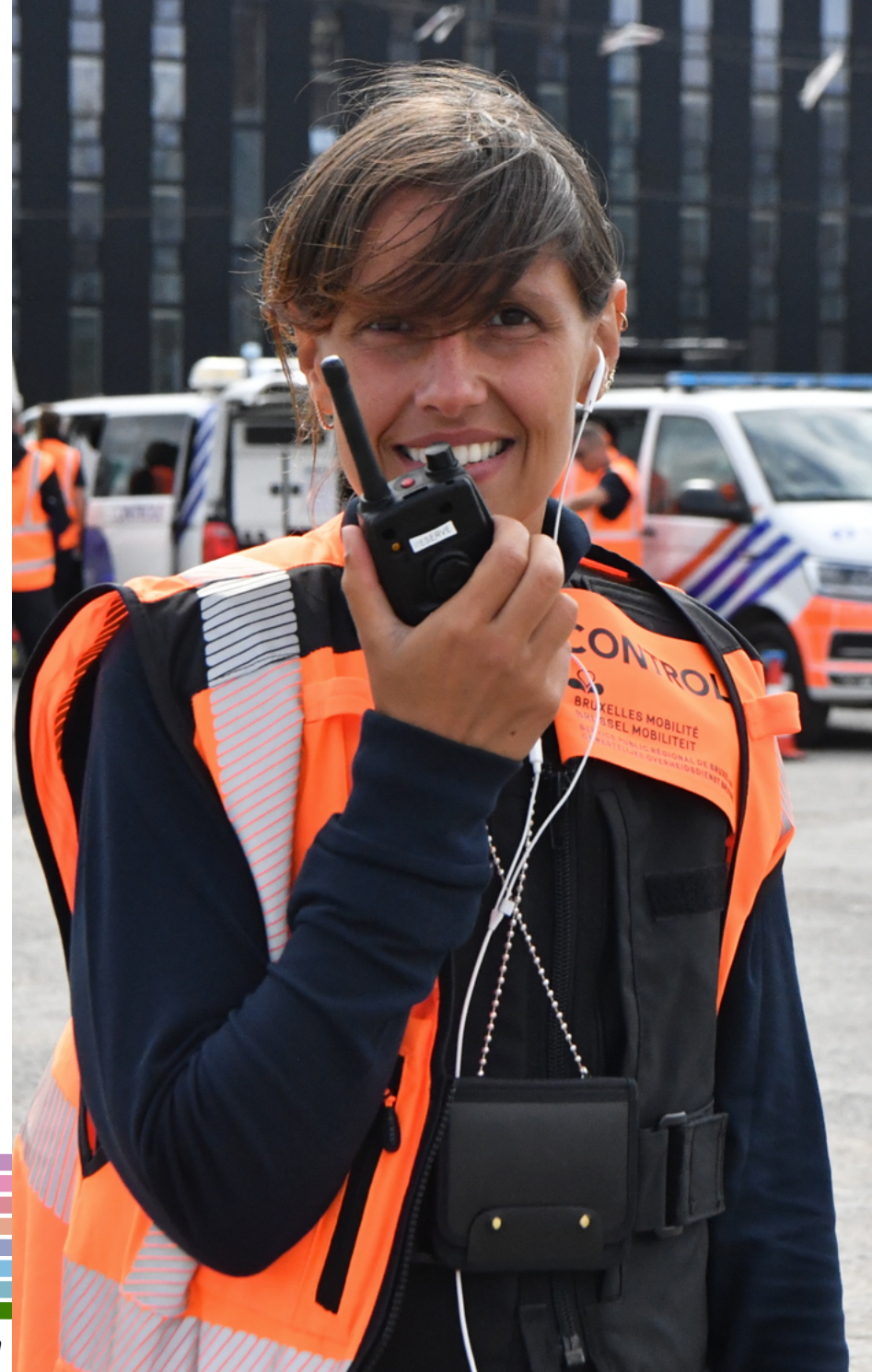
VOUS DISPOSEZ D'UN DISPATCHING. QUELLES SONT SES MISSIONS ?

À distance, le dispatching coordonne les équipes, les assiste pour des recherches dans les bases de données, des vérifications

sur caméra ou pour l'appel de renforts. Il peut aussi surveiller et avertir de situations problématiques sur la voirie. Pour les équipes sur le terrain, pouvoir bénéficier de ce soutien est un vrai atout pour être efficaces. C'est également un gage de sécurité supplémentaire et cela renforce la motivation.



Emel Ziylan



14 000 arbres et plantations pour la zone du canal

En 2023, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement et le Port de Bruxelles ont poursuivi leurs efforts pour maximiser la verdissement de la zone du canal. Ces prochaines années, ce sont plus de 14 000 arbres et arbustes qui seront plantés, ce qui représente plus de 30 000 m² de surface déminéralisée et 100 000 m³ de capacité de gestion intégrée des eaux de pluie.

« Nous sommes actuellement en train de créer un petit parc sur la rive droite, à côté du pont au niveau du square De Trooz », explique Antoine Laurent, Trees Manager à Bruxelles Mobilité. « Ce projet a nécessité l'obtention d'un permis et nous nous sommes rendus sur place pour demander aux riverains ce qu'ils souhaitaient. L'espace réalisé est le résultat de leurs suggestions. Plus tard, 18 nouveaux arbres seront également plantés au Monument du Travail. »

En constituant une trame verte connectée, ces plantations seront bénéfiques pour la biodiversité. Celle-ci est d'ailleurs renforcée par l'absence de tonte excessive des pelouses et des accotements et par la création de prairies fleuries.



[LA VILLE EN VERT ET BLEU](#)

Antoine Laurent



LA GRANDE ENQUÊTE SUR LES DÉPLACEMENTS
DES BRUXELLOIS·ES NOUS OFFRE UNE VUE
D'HÉLICOPTÈRE DE LA MOBILITÉ À BRUXELLES.

36%
DES DÉPLACEMENTS SE FONT
à pied (32% en 2010)



9%
DES DÉPLACEMENTS
se font **À VÉLO** (3% en 2010)



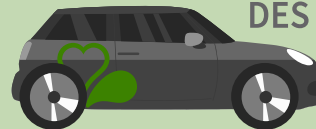
1%
DES DÉPLACEMENTS SE FONT
EN TROTTELETTE ÉLECTRIQUE
(personnelle ou partagée)



LES DÉPLACEMENTS
dans le cadre du **TRAVAIL**
ne représentent
que **11%** DES DÉPLACEMENTS
(14% en 2010)



27%
DES DÉPLACEMENTS
se font
en voiture
(38% en 2010)



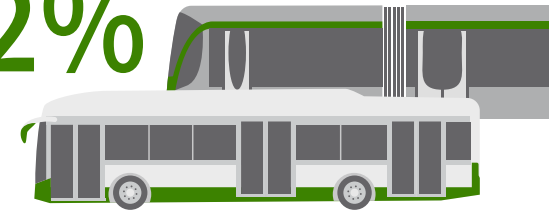
AU TOTAL, LES BRUXELLOIS·ES EFFECTUENT

3 300 000

DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR
ce qui représente **25 000 000**

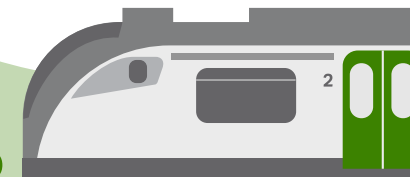
de kilomètres

22% des déplacements se font



EN BUS, TRAM OU MÉTRO
(24% en 2010)

2%
DES DÉPLACEMENTS SE FONT
en train (2% en 2010)





SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRUXELLES SYNERGIE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRUXELLES FINANCES ET BUDGET
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRUXELLES LOGEMENT
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRUXELLES CONNECTIT
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



BRUSSELS INTERNATIONAL
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



Titre de l'ouvrage :

Rapport d'activités 2023 du Service public régional de Bruxelles

Coordination et rédaction :

Direction Communication, SPRB

Bruxelles Synergie
Bruxelles ConnectIT
Brussels International
Bruxelles Finances et Budget
Bruxelles Pouvoirs locaux
Bruxelles Mobilité
Bruxelles Logement
Bruxelles Économie et Emploi

Nous tenons à remercier l'ensemble des collègues ayant participé à la rédaction et à la réalisation de ce rapport d'activités.

Relecture, harmonisation des textes et mise en page :

Direction Communication, SPRB

Traduction :

Direction Traduction, SPRB

Ce rapport n'existe qu'au format digital. N'imprimez ce document que si nécessaire.

Plus d'informations : dircom@sprb.brussels

Service public régional de Bruxelles (SPRB)
Place Saint-Lazare 2, 1035 Bruxelles